



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 17 avril 2019
N°1179

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conclusions de la réunion du Conseil de l'innovation

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, ont co-présidé mercredi 17 avril à Bercy la troisième séance du Conseil de l'innovation, en présence de **Cédric O**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Numérique.

Instance interministérielle en charge de définir les grandes orientations et priorités de la politique de l'innovation, le Conseil de l'innovation a consacré cette séance à :

- la présentation du plan batteries annoncé par le président de la République le 13 février dernier, qui vise à placer la France en tant que grande puissance industrielle dans ce domaine stratégique ;
- le choix de deux nouveaux Grands défis financés par le Fonds pour l'innovation et l'industrie, sur les thématiques de la bio-production et de la cybersécurité. Chaque défi, doté de 30 M€, a vocation à répondre à des enjeux sociétaux dans des domaines stratégiques nécessitant la levée de barrières technologiques au moyen d'innovations de rupture :
 - Le défi sur la cybersécurité s'intitule « *Comment automatiser la cyber-sécurité pour rendre nos systèmes durablement résilients aux cyber-attaques ?* ». Ce défi vise à sécuriser nos entreprises dans le monde digital et à automatiser les moyens de défense, une condition sine qua non à leur croissance ;
 - Le défi sur la bio-production s'intitule « *Comment produire biologiquement et à coût réduit des protéines à forte valeur ajoutée ?* ». Il vise à rendre accessible à tous des protéines innovantes, et notamment celles utilisées pour des traitements extraordinairement innovants et coûteux. Il s'agit d'un défi pluridisciplinaire, avec des retombées économiques immédiates, qui fait appel à des technologies de rupture, telles que la biologie synthétique ou la production « sans cellule » de protéines de synthèse complexes.



Par ailleurs, lors de ce Conseil, les directeurs de programme, choisis pour les Grands défis retenus lors de précédents Conseils, ont présenté leurs premiers éléments de diagnostic :

- Julien Chiaroni, pour le Grand défi « Comment sécuriser, certifier et fiabiliser les systèmes qui ont recours à l'intelligence artificielle ? » ;
- Olivier Clatz, pour le Grand défi « Comment améliorer les diagnostics médicaux par l'intelligence artificielle ? ».

A l'issue du Conseil, **Frédérique Vidal** a déclaré : « *En investissant d'ores et déjà 150 millions d'euros sur des grands défis d'innovation de rupture, le Conseil de l'innovation cherche à apporter des solutions innovantes à 5 enjeux économiques et sociétaux majeurs. Nous avons ainsi fixé aujourd'hui deux nouvelles priorités, à savoir la cyber-sécurité et de la bio-production de protéines innovantes qui est un défi en matière de santé : nous devons réussir à réduire le coût de production des thérapies de demain pour les rendre accessibles à l'ensemble de nos citoyens. C'est grâce à l'innovation de rupture que nous y parviendrons* »

Agnès Pannier-Runacher a déclaré : « *La souveraineté économique de la France et de l'Europe est une priorité absolue du Gouvernement. Le Fonds pour l'innovation et l'industrie, financé par les cessions de participations publiques, a ainsi vocation à financer l'émergence de nouvelles technologies de rupture, avec des actions comme les Grands défis, et leur industrialisation, avec par exemple le plan batteries, annoncé par le président de la République. Ce plan va générer une nouvelle dynamique et un effet d'entraînement au sein de la filière. Signe de sa pertinence, il suscite une forte adhésion de l'Allemagne qui a décidé de constituer avec la France un projet européen commun (IPCEI)* ».

Contacts presse :

Cabinet de Frédérique Vidal : 01 55 55 84 24 - secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr